

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

COMMUNE DE SIERENTZ

1 place du Général de Gaulle, **68510 SIERENTZ**

Tél. : 03.89.81.51.11 - Télécopie : 03.89.83.92.52

Courriel : technicien@mairie-sierentz.fr

Pouvoir adjudicateur : M. Jean-Marie BELLARD, Maire de Sierentz

2. Procédure de passation : marché passé selon une procédure adaptée (article 28 du CMP)

3. Objet du marché : Rénovation intérieure de l'Ancien Tribunal et réalisation d'une cage d'ascenseur extérieur, décomposé en 16 lots :

Lot 1 : Gros-Œuvre : Démolition

Lot 2 : Electricité / Courant fort et faible

Lot 3 : Sanitaire / VMC

Lot 4 : Echafaudages

Lot 5 : Etanchéité - Zinguerie

Lot 6 : Menuiserie extérieure en aluminium

Lot 7 : Menuiserie extérieure en bois

Lot 8 : Serrurerie

Lot 9 : Ascenseur

Lot 10 : Cloisons – Plâtrerie

Lot 11 : Carrelage – Faïence

Lot 12 : Peinture intérieure et extérieure

Lot 13 : Faux-plafond

Lot 14 : Sols souples

Lot 15 : Menuiserie intérieure bois

Lot 16 : V.R.D.

4. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

Conditions relatives au marché :

Financement : budget communal

Païement : par mandat administratif avec un délai de paiement conforme à la réglementation en vigueur.

5. Modalités d'obtention : dossier de consultation à demander par écrit, télécopie ou courriel à la **Mairie de SIERENTZ, 1 Place du Général de Gaulle, 68510 SIERENTZ**

Tél. : 03.89.81.51.11 - Télécopie : 03.89.83.92.52

Courriel : technicien@mairie-sierentz.fr

Le dossier de consultation sera transmis aux candidats par voie électronique exclusivement.

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site de l'Association des Maires du Haut-Rhin : www.amhr.fr (Profil Acheteur).

6. Date limite de réception des offres : le **jeudi 05 février 2015 à 12h00, à transmettre sous pli cacheté par envoi recommandé avec accusé de réception ou à déposer contre récépissé à **Monsieur le Maire de la Ville de Sierentz**. Elles pourront également être déposées par voie électronique sur le site de l'Association des Maires du Haut-Rhin (Profil Acheteur) : www.amhr.fr**

7. Justifications à produire : Suivant les dispositions du règlement de la consultation.

8. Critères d'attribution : Suivant les dispositions du règlement de la consultation.

9. Renseignements administratifs et techniques :

* Administratif :

Mairie de SIERENTZ, 1 Place du Général de Gaulle, **68510 SIERENTZ**

Tél. : 03.89.81.51.11 - Télécopie : 03.89.83.92.52

Courriel : technicien@mairie-sierentz.fr

* Technique :

Jean-François STREB, 39 rue de Bâle, **68730 RANSPACH-LE-BAS**

Tél. : 09 60 12 76 25 - Télécopie : 03 89 68 21 99

Courriel : jean-francois@architecte-streb.com

10. Date d'envoi à la publication : le 07 janvier 2015

Le Maire

Jean-Marie BELLIARD